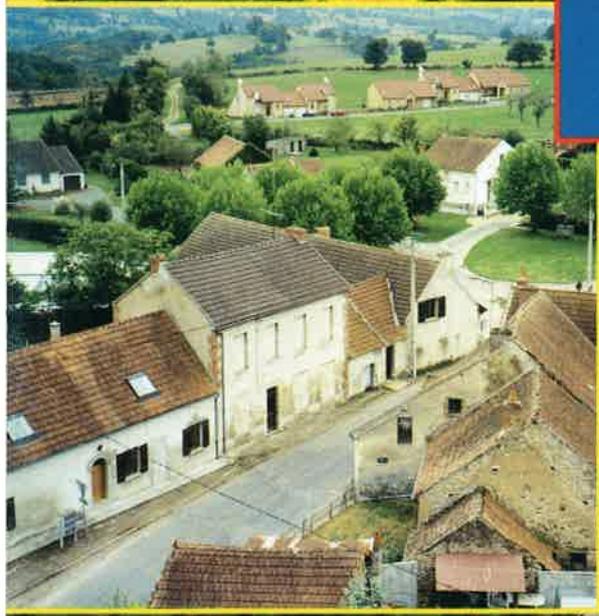
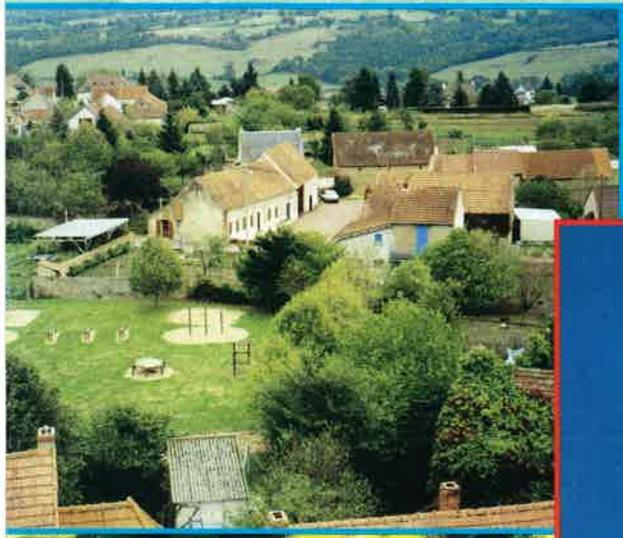
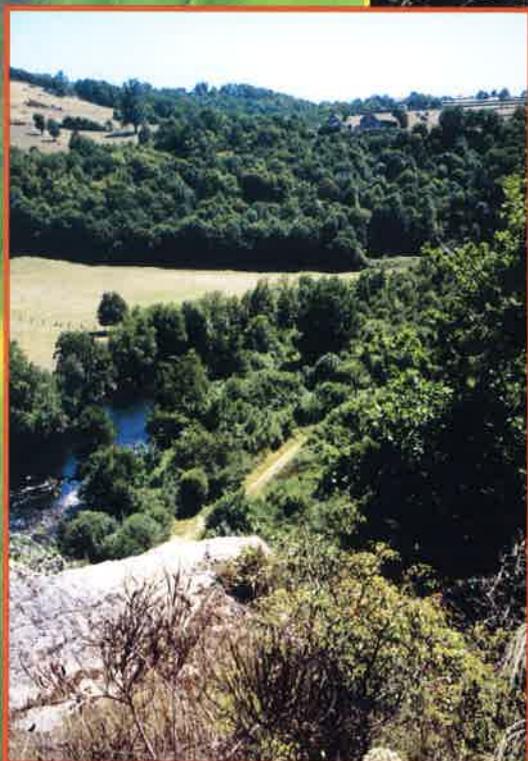




LIGNEROLLES





La vallée du Cher au Moulin Mercier

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél : 04 70 51 51 05 - Fax : 04 70 51 58 05

LUNDI	9 h - 12 h	13 h - 16 h
MARDI	9 h - 12 h	
JEUDI	9 h - 12 h	13 h - 15 h
SAMEDI	9 h - 12 h	

PERMANENCES DU MAIRE :

SAMEDI de 10 h à 11h 30 et sur rendez-vous
Rencontre avec les adjoints : sur rendez-vous

Différents services sont assurés sur notre commune, la mairie sert de relais mais en cas de besoin vous pouvez les contacter directement.

ÉCOLE

Tél. 04 70 51 56 60

Les enfants sont scolarisés dès 5 ans et jusqu'au CM2.
Transport gratuit pour les enfants à la maternelle Jean Renoir

GARDERIE :

de 7 h 30 à 9 heures et 16 h 30 à 18 heures
Tarif : 8 F par jour.

CANTINE : Pour les enfants scolarisés à Lignerolles

Tarif : 9,70 F par repas
pour un quotient familial inférieur à 25 980 F
11,15 F par repas
pour un quotient familial compris entre
25 980 et 89 650 F
12,50 F par repas
pour un quotient familial supérieur à 89 650 F

TRANSPORT SCOLAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES) :
tous les établissements de Montluçon sont desservis.

SERVICE SOCIAL

Sur notre commune il est assuré par le Centre Médico Social de Montluçon

Tél. 04 70 03 84 06.

Une permanence mensuelle est assurée en mairie de Lignerolles, tous les premiers lundis du mois de 14 h à 15 h 30.



Mesdames, Messieurs, Chers amis.

Je suis heureuse de vous présenter, avec l'équipe municipale, ce bulletin qui, je l'espère, deviendra un rendez-vous annuel.

Il vous permettra d'apprécier les efforts réalisés tant pour améliorer le cadre de vie de chacun que l'image de notre commune.

Les travaux de construction, restauration et rénovation de nos bâtiments sont exposés. Une bonne place est réservée bien sûr, au groupe scolaire et au centre de ressources.

Nous avons aussi accentué nos efforts cette année vers l'entretien et la valorisation des espaces verts : n'est-ce-pas là une de nos richesses qui mérite toute notre attention ?

Notre commune se devait également de mieux s'identifier. C'est pourquoi nous avons souhaité, pour la décrire, créer un logo, tourné vers l'avenir et un blason traduisant son histoire.

Ouvrir Lignerolles sur l'extérieur, valoriser ses atouts, élargir sa réputation au sein de l'agglomération montluçonnaise, inviter et travailler avec des personnalités élues, furent des volontés constantes du conseil municipal. Ainsi, les "temps forts" organisés pour la plupart en partenariat, furent des moments précieux de convivialité et d'échanges.

Tous ces projets se sont enrichis des réflexions communes et merci à celles et ceux qui ont contribué à leur réalisation par leurs suggestions, savoir faire ou participation active.

Dans les prochains mois, nous vous inviterons à débattre avec nous. Nous vous ferons part de notre bilan, nous écouterons vos questions, vos remarques et vos propositions. Nous organiserons également un débat en direction de la jeunesse afin de mieux répondre à ses attentes.

Un tour d'horizon des associations de la commune prouve, une fois encore, leur dynamisme et leur inventivité. Elles multiplient les activités dans des domaines variés et complémentaires.

Que tous les bénévoles soient ici encouragés. Ils contribuent à la vitalité de notre commune à laquelle nous sommes tous attachés.

Le 10 décembre 1998, on a fêté en France le 50e anniversaire de la "déclaration universelle des droits de l'homme". Depuis 1948, la démocratie et les droits de l'homme ont fait d'indéniables progrès mais il reste encore beaucoup à faire. Le conseil municipal réuni le vendredi 11 décembre 1998 a décidé à l'unanimité de baptiser la place de Lignerolles "**Place des Droits de l'Homme**". C'est un symbole.

Cette plaque sera pour nous tous une référence, un témoin, une question, une remise en cause.

Je souhaite aux malades et aux personnes isolées de trouver aide et réconfort, aux demandeurs d'emplois d'aboutir dans leur recherche.

A tous une bonne année 1999, et bonne lecture !

SOMMAIRE

Infos pratiques	P. 2	Les travaux	P. 9 à 11
Éditorial	p. 3	Les temps forts de l'année	P. 12 à 13
Personnel communal	P. 4	Histoires et images	P. 14
Conseil municipal	P. 5	Autour de l'école	P. 16-17
Les comptes de la commune	P. 6 à 7	Vie associative	P. 18 à 22
C.C.A.S.	P. 8	État Civil	P. 22

Le conseil municipal se réunit, en moyenne, une fois par mois, neuf commissions préparent les différents dossiers discutés en conseil : budget, habitat, cadre de vie, entretien des espaces communaux, solidarité, jeunesse école, construction de l'école, l'aménagement de la mairie, espace du Moulin Mercier, sport et relations avec les associations, communication.

LE BUREAU REGROUPE L'EXÉCUTIF MUNICIPAL :

Mireille Schurch, maire ; Bernard Amossé, 1er adjoint ; Samuel Bouchenchen-Renault, 2e adjoint ; Didier Tobi, 3e adjoint ;

La commune est représentée par des délégués, membres du conseil municipal, dans **LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX** auxquels elle adhère : SIAEP, SIVRAM, SIAFA, SIEPP-SIEGA, SICTOM, Centre Social de Saint-Martinien, Foyer Logement des Coupances, SI de développement de la Vallée du Haut Cher, SI Vallée de Montluçon Développement.

CERTAINES COMMISSIONS VOIENT LEURS MEMBRES NOMMÉS PAR LE PRÉFET :

C.C.A.S. :

M. Schurch, G. Ducoult, G. Ribière, B. Amossé, C. Thill, S. Thill, A. Gagnepain, M. Bihlmier.

Commission électorale :

M. Schurch, R. Messieux, R. Pailloux.

Commission des impôts :

J. Jamet, R. Bideau, J.-M. Duboisset, J. Sémont, A. Durand, D. Michaud, V. Jacquinet, R. Messieux, M.-C. Sanchez, J. Rougeron.

CALAMITÉS AGRICOLES :

M. Schurch, D. Julienne, J.-J. Lajoie, R. Jacquinet, J. Sémont.

Syndicat Intercommunal "Vallée de Montluçon développement"

Ce syndicat est né en Avril 1988. Il prend la forme d'un SIVOM et regroupe alors 12 communes urbaines (Montluçon, Commentry) ou rurales, associées à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat. Son objectif est d'inciter et promouvoir l'activité économique de la région montluçonnaise en valorisant ses points forts.

Il s'est donc chargé d'informer, communiquer, accueillir, faire connaître, contacter, échanger, mettre en relation, prospecter, etc...

Le syndicat intercommunal s'est doté en 1991 d'une compétence supplémentaire de développement touristique.

L'inventaire touristique des communes de la Vallée de Montluçon a mis en évidence de nombreux atouts, naturels (forêts, gorges du Cher, paysage de bocage, plans d'eau, vallée de l'Aumance, plateaux des Combrailles...), historique (sites médiévaux et gallo-romains, églises et châteaux classés), culturels et sportifs (musées, Athanor, théâtre des Fédérés, Agora, piscine, golf, tennis, canoë kayak, escalade, randonnées...)

Afin de promouvoir et mieux organiser l'offre touristique, le syndicat Vallée de Montluçon se charge de l'accueil et l'information du public à l'office du tourisme, des animations, de la promotion par une présence sur les manifestations

professionnelles et la réalisation de différents produits tels que cartes touristiques, guides, plaquettes...

Ce travail s'effectue en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme ainsi que le Comité Régional. Conscient des richesses naturelles de notre commune le conseil municipal a donc décidé d'adhérer au Syndicat Vallée de Montluçon, option tourisme.

Ainsi Lignerolles a pu s'exposer à l'Office du tourisme et trouve naturellement sa place sur les cartes, guides ou plaquettes.

Le développement du tourisme est une perspective réaliste qu'il convient de réfléchir collectivement, sur un territoire qui dépasse la commune.

Avec Lignerolles, le Syndicat Intercommunal Vallée de Montluçon compte désormais 26 communes.

ARCHIGNAT - LAVAUT-SAINTE-ANNE - AUDES
MARCILLAT-EN-COMBRAILLE - BIZENEUILLE - MONTLUÇON
CHAMBÉRAT - MONTMARSAULT - CHAMBLET - MURAT
CHAZEMAIS - NASSIGNY - COLOMBIER - NÉRIS-LES-BAINS
COMMENTRY - PRÉMILHAT - COSNE-D'ALLIER - REUGNY
DÉSERTINES - SAINT-ANGEL - DOMÉRAT - VALLON-EN-SULLY
HÉRISSON - VERNEIX - HURIEL

Le budget d'une commune traduit les recettes et les dépenses réalisées dans l'année. Celui-ci se divise en deux sections.

1 - le fonctionnement : il regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, intérêt des emprunts, électricité, téléphone, carburant, fournitures administratives,... mais aussi la contribution aux syndicats intercommunaux). Il existe trois sources de recettes :

- Les produits d'exploitation (cantine, location des logements et de la salle des fêtes, taxe ordure ménagère...).
- Les recettes fiscales des différentes taxes.
- La dotation de l'État

2 - L'investissement : hormis le remboursement du capital des emprunts, l'investissement traduit la politique du conseil municipal. En effet, les dépenses d'investissement s'appliquent à des opérations précises choisies par le conseil municipal.

Cette année, par exemple, celui-ci a mis l'accent sur la voirie et les bâtiments communaux.

Le financement est assuré par le Fonds Compensation de la TVA, les dotations ou subventions de l'État, du conseil régional ou du conseil général, le prélèvement sur les recettes ou par l'emprunt.

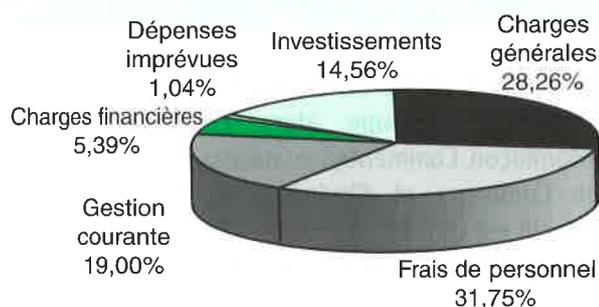
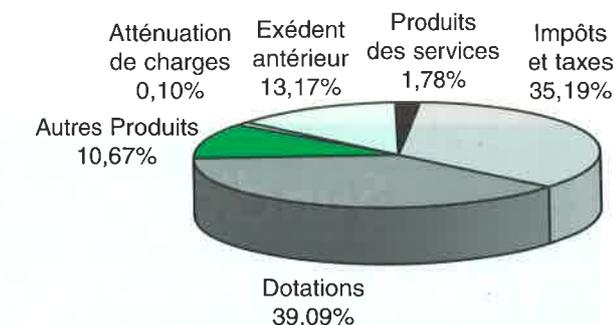
BUDGET FONCTIONNEMENT

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT : 1 927 721 F

Produits des services du domaine	34 400
Impôts et taxes	678 385
Dotations/subventions/participations	753 595
Autres produits de gestion	205 650
Atténuation de charges et autres produits financiers	1 889
Excédent antérieur de fonctionnement	253 802

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 927 721 F

Charges à caractère général	544 750
Charges de personnel et frais	612 000
Autres charges de gestion courante	366 281
Charges financières	104 000
Dépenses imprévues	20 000
Virement à la section d'investissement	280 690



BUDGET INVESTISSEMENT

BUDGET 97 (Restes à réaliser)

Livres C.R.I.	6 000 F
Table Ping-pong (Gd Cougour)	5 500 F
Moulin Mercier (syndicat du Haut-Cher)	36 500 F
Achat matériel cantonnier	10 210 F
Mobilier C.R.I. (réserve)	5 000 F
École	951 843 F
Voirie	13 394 F
Réserve bâtiment	34 011 F
Insonorisation cantine	4 049 F
Viabilité terrains communaux	7 236 F

PROGRAMMES 98

Livres C.R.I.	4 000 F
Mobilier école	30 000 F
Construction école	1 138 949 F
Voirie (Gd Cougour, la Caille, la Garde, signalétique, éclairage public)	165 001 F
Travaux bâtiments (Église, logements communaux)	104 704 F
Matériel entretien espaces verts	15 000 F
Moulin Mercier	30 000 F
Matériel informatique mairie	12 000 F
Mobilier salle des fêtes + barrières	18 000 F
Mobilier C.R.I.	95 000 F

ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF

RECETTES 1998

Redevances, assainissement	31 000
Contribution des communes	44 291
Eaux pluviales,	
Produits except. sur opération de gestion	17 916
Excédent antérieur reporté	3 877

Total 97 084

DÉPENSES 1998

Entretien réparation	5 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 500
Rémunération personnel	1 000
Intérêts des emprunts	45 545
Dotation aux amort., provenant des charges exploitations	41 039

Total 97 084

Où en est la dette de la commune ?

1998		1999	
Commune	Assainissement	Commune	Assainissement
244 955,27 F	96 615,94 F	240 961,86 F	88 844,86 F
Total : 341 571,21 F		Total : 329 806,32 F	

Malgré l'emprunt contracté par la commune pour la construction de l'école et du Centre de Ressources Informatif, la dette diminue entre 1998 et 1999 du fait de la renégociation de prêts et du terme de certains emprunts.

Financement de la construction de l'école du Centre de Ressources et des aménagements extérieurs

DÉPENSES H.T.		RECETTES	
Construction + frais architecture		Subventions :	
+ assurance	1 621 826	Conseil Général	169 000
Aménagements extérieurs	111 849	Dotation globale d'équipement	610 912
Total H.T.	1 733 675	Pact Urbain	222 486
		Soit environ 58 % sur le H.T.	
		Autres recettes	
		Emprunt	1 000 000
		Autofinancement	88 414
Total T.T.C.	2 090 812	Total T.T.C.	2 090 812

Le Conseil Général a accordé une bonification de l'emprunt de 8 270,64 F par an sur 10 ans, soit 82 706,40 F. La commune récupèrera par le biais du Fonds de Compensation de la TVA la somme de 338 209 F.

Le C.C.A.S. vous connaissez ?

Le C.C.A.S., Centre Communal d'Action Sociale, vient en aide aux personnes en grande difficulté ou bien pour des aides ponctuelles.

Il a son propre budget.

Les membres en sont : madame la Maire, 4 conseillers, des représentants d'associations (club 3e âge, association des familles, mutilés du travail, et APEAH). Ils se réunissent plusieurs fois dans l'année pour organiser l'action sociale sur la commune et voter le budget selon les décisions prises.

Les membres du C.C.A.S. doivent faire preuve de la plus grande discrétion vis-à-vis des cas à traiter.

Si vous avez de gros problèmes, sachez que l'on est là pour vous écouter, vous aider et vous guider dans vos démarches dans la mesure du possible.

Également, le C.C.A.S. a participé à l'achat de la table de ping-pong du "Queurrie" du Grand Cougour.



Le livret naissance : les 8 enfants nés en 97 ont reçu un livret épargne de la poste avec 200 francs remis par Madame le Maire et Madame Belady, receveur de la Poste de Domérat, lors d'une petite réception fort sympathique.

Les colis de Noël : chaque année nos seniors de plus de 70 ans reçoivent un colis apporté par les élus. C'est l'occasion de se retrouver, de discuter dans une ambiance chaleureuse. Une journée appréciée et attendue par tous.

Les personnes en maison de retraite ne sont pas oubliées et croyez que pour eux c'est une journée remplie d'émotion et de reconnaissance.

Les services de proximité : actuellement la commune est dotée de :

- deux boulangers (passage tous les jours sauf le lundi)
- un boucher (passage le jeudi après-midi)
- une coiffeuse à domicile (Tél. 06 85 20 42 62)
- un poissonnier le mercredi en début d'après-midi
- un pédicure à domicile, il se déplace pour 3 personnes. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 70 51 57 22

Les repas à domicile : adressez-vous au n° ci-dessus. Si vous avez d'autres besoins, d'autres suggestions, nous sommes à l'écoute.

Remise des livrets de naissance

Les Coupances

Le Foyer logement à Domérat est géré par un syndicat intercommunal, dont notre commune fait partie.

Tous les ans, la commune verse une cotisation au syndicat.

Le foyer comprend 70 appartements, tous occupés à ce jour.

Il se compose aussi d'une partie "services communs", c'est-à-dire, restaurant, cuisine, secteurs administratifs, un service animation, ainsi qu'un salon de coiffure, pédicure, etc.

Les locaux communs ont été refaits à neuf et décorés avec goût.

Prix de la journée 187 F pour personne seule (repas de midi compris)

263 F pour un couple

Prix révisable le 1er juillet de chaque année.

La directrice et le personnel œuvrent pour que règne au sein du foyer un climat agréable fait de confort,

calme, sécurité et respect pour chacun.

Le foyer a cette année un "emploi-jeune" en qualité d'agent de convivialité.

Allez visiter vous ne serez pas déçu !



La salle de restaurant



▲ Curage de fossé au Breuil

Après l'important effort en direction de l'assainissement qui sera à poursuivre après la réalisation du plan de zonage, le conseil a orienté ses choix en 98 vers l'amélioration de la sécurité et du cadre de vie.

TRAVAUX REALISES pour la sécurité	COÛT T.T.C.
Éclairage du Grand Cougour et de la Motte au C.D. 304	59 028,00 F
Réfection du virage route de la Caille	6 138,33 F
Curage des fossés (environ 1 km)	9 983,73 F
Réparation de la rue du café à la place de la Mairie	4 391,78 F



▲ Création de trottoir au Grand Cougour



▲ Nettoyage du jardin du Moulin Mercier

▼ Espace de jeux du Queurrie



TRAVAUX RÉALISÉS pour un meilleur cadre de vie	COÛT T.T.C.
Comblement du creux d'eau au Petit Cougour	Employés communaux
Aménagement d'un espace de jeux au queurrie du Grand Cougour	15 564,07 F
Création d'un trottoir et revêtement bicouche de la chaussée au Grand Cougour (élargissement 20 cm - bordures biseautées)	59 034,97 F
Préparation d'un espace vert face aux HLM	4 558,68 F
Réalisation d'une plate-forme goudronnée à la Garde	15 702,10 F
Stabilisation après nettoyage du virage des Plantes sur le C.D 605	8 463,10 F
Élagage des arbres en bordure du Cher au niveau du Moulin Mercier pour faciliter l'accès au bord de l'eau	10 340,20 F
Aménagement du virage route du Petit Mont	4 192,05 F
Nettoyage du jardin du Moulin Mercier et implantation d'une prairie	Employés communaux

Pour réaliser ses travaux, il a été fait appel essentiellement aux syndicats intercommunaux (SIAFA, SIEGA, SIVRAM)

Achat de matériel pour l'entretien des bâtiments et des espaces communaux

Afin d'améliorer le cadre de vie, la commune a augmenté le temps de travail du cantonnier et lui a adjoint un emploi-jeune plus particulièrement affecté à l'entretien et la valorisation des espaces naturels et du patrimoine bâti. Afin d'avoir une meilleure efficacité dans leur travail le conseil a fait un gros effort d'équipement cette année : un groupe électrogène, un compresseur, un échafaudage, une bétonnière, une meuleuse, une remorque, une tondeuse autoportée, un coupe branche... pour un total de **44 458 F.**

Bâtiments

Le parc immobilier de la commune n'est pas très étendu mais un entretien régulier est nécessaire pour le valoriser.

Les anciens logements de l'école et du presbytère constituaient un parc locatif un peu vétuste. Des travaux d'isolation et d'amélioration ont été réalisés cette année :

LOGEMENT ÉCOLE DU HAUT

- Électricité : 25 877,14 F
- Carrelage et isolation murale : 3 971,00 F

LOGEMENT PETIT STADE

- Isolation : 57 595,55 F
Isolation des murs périphériques par insufflation de laine de roche.
- Clôture en grillage portillon et portail : 4 665,00 F
La pose de la clôture et du portail a été réalisée par les agents d'entretien municipaux.

LA SALLE LOUIS TRIPIER

Utilisée par les associations pour leurs activités, elle avait besoin d'un petit rajeunissement.

Grâce aux compétences de M. BARRIER, employé en C.E.S, aidé par M. MICHEL, l'intérieur de la salle Louis Tripier a pu être entièrement restauré du sol au plafond.

- Montant des matériaux : 15 391,67 F

L'ÉGLISE

Elle nécessitait des travaux de consolidations. Le ravalement de la façade a mis en évidence l'urgence de la restauration du clocher. Complété par une superbe girouette, ce vénérable édifice semble rajeuni de quelques décennies.

- Restauration du clocher : 22 069,00 F
- Ravalement de la façade : 34 684,00 F
- Achat du coq : 4 643,00 F

Le coq fait l'objet d'une souscription



MESSIOUX Christian

INSTALLATEUR CHAUFFAGE-SANITAIRE
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
SAV CHAPPÉE

Le Clos - Lignerolles - Tél. 04 70 51 54 87

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - DÉPANNAGES

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Roland BERGER

10, av. des Guineberts

03100 Montluçon - Tél. 04 70 29 18 87



Construction de l'école

Le chantier de l'école centre de ressources informatif a avancé tranquillement tout au long de l'année 98. Les écoliers sont aux premières loges et suivent avec attention les grandes étapes de cette construction.

AVRIL : premier coup de pelleuse pour implanter le bâtiment : de gros engins et beaucoup de terre remuée !



JUILLET : il est encore bien difficile de se repérer sur la dalle de béton !



15 AOÛT : le toit est posé sur une impressionnante charpente. Le chantier prend un peu de vacances !



AVEC LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE : de belles fenêtres jaunes ont fleuri sur les façades !



NOVEMBRE ET DÉCEMBRE : beaucoup d'agitation à l'intérieur clos du bâtiment ; cloisons et réseaux dessinent bien nettement les différentes salles.

Il reste encore beaucoup à faire mais on murmure de source bien informée que printemps rimerait peut-être avec emménagement de l'école et de la bibliothèque...

LES GRANDES MANIFESTATIONS

TÉLÉTHON 97

En décembre 1997, 96 personnes de 8 à 88 ans se sont relayées pour pédaler et illuminer le panneau Téléthon pendant 24 heures.

La coquette somme de 11 656,65 francs a été récoltée pour l'Association Française contre les Myopathies.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 98

Les bonnes volontés étaient à nouveau au rendez-vous : la bascule, les abords d'abri-bus et chemin creux ont reçu une toilette printanière bien méritée.

Surtout grâce au savoir-faire de nos compatriotes, messieurs FERNANDES et MARTINS-RAINHA, la carcasse du bus défigurant le chemin d'accès au Moulin Mercier a pu être découpée, puis évacuée par les employés communaux aidés par Didier JULIENNE et son fils Fabien.



RÉUNION FNACA

La réunion départementale de la FNACA se tenait à Lignerolles le 13 juin. Rencontre fructueuse pour cette association mais aussi symbolique pour la municipalité qui a évoqué le souvenir des victimes des conflits du XXe siècle en apposant une plaque sur le monument aux morts : LIBERTÉ ET FRATERNITÉ DES PEUPLES - PAIX - MÉMOIRE.



Temps forts de l'année

Chacun retrouvera à travers cette page quelques échos de l'année écoulée ; grandes journées au travers desquelles la vie associative et les Lignerollais se retrouvent au coude à coude ; Cérémonies de récompenses pour couronner de gros efforts ; travail plus feutré mais combien efficace des rencontres avec nos représentants. En bref, des journées vitrines à travers lesquelles Lignerolles se fait connaître.

LIGNEROLLES S'AFFICHE EN HAUT DU TABLEAU



LES JEUNES CHAMPIONS SPORTIFS

de la saison ont été reçus par la municipalité : Amandine Julienne, championne d'Auvergne et inter-régions en judo catégorie moins de 60 kg et les benjamins de l'USL champions Auvergne en football.

EXPOSITION

Adhérente du S.I. Vallée de Montluçon, Lignerolles s'est exposée une semaine en juillet au syndicat d'initiative de Montluçon, place Piquand, pour se faire mieux connaître des touristes comme des montluçonnais. Cette année, la vallée du Cher, ses paysages et activités sportives étaient à l'honneur. Des animations étaient organisées en parallèle.

LES VISITES

A plusieurs reprises, le Conseil Municipal a accueilli avec plaisir nos représentants élus en visite sur leur circonscription : Gérard Dériot, alors Président du Conseil Général,



DÉCIBEL D'OR

La commune de Lignerolles a été nommée au Décibel d'Or pour le travail réalisé en partenariat avec le collège J.-J. Soulier sous la direction de Jean Davier, afin d'améliorer l'acoustique de la cantine.



Anne-Marie Auclair et Samuel Bouchenchen-Renault ont reçu le trophée à Paris des mains du Président du Conseil National du Bruit.

Le président du conseil général et M^{me} le maire sur les sentiers



Visite de Monsieur le Député

JOURNÉE DÉCOUVERTE DES GORGES DU CHER

Le 14 juin 98 restera dans nos souvenirs comme une première journée découverte contrastée par la météo mais réussie au goût des organisateurs et visiteurs. La municipalité et les associations Lignerollaises avaient rassemblé leurs forces pour accueillir au mieux les participants venus découvrir les gorges du Cher.



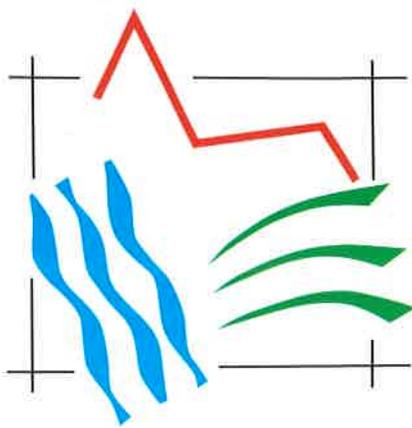
Promenades en canoë sur les eaux calmes de la rivière sous la conduite du club Canoë-Kayak Vallée de Montluçon - Lavault



Initiation à l'art de la mouche par l'UPB



Randonnée pédestre guidée sur le circuit des moulins promu par le guide Chamina "L'eau en Auvergne"



Dans notre monde avide de communication, tout message doit se décoder rapidement, alors plutôt qu'écrire un nom entier on adopte un symbole plus concis, plus évocateur. Lignerolles a choisi d'utiliser le savoir faire de nos compatriotes pour bâtir son image médiatique.

Agnès FERRANDON a construit le logo que nous utilisons depuis la fin de l'année 97. Le village avec son clocher et le rocher d'escalade dominant la vallée et les eaux vives du Cher. Autant d'axes tournés vers l'extérieur puisqu'ils franchissent le cadre délimitant notre commune. Les couleurs retenues s'harmonisent pour évoquer une zone rurale mais aussi tournée vers le sport de pleine nature.

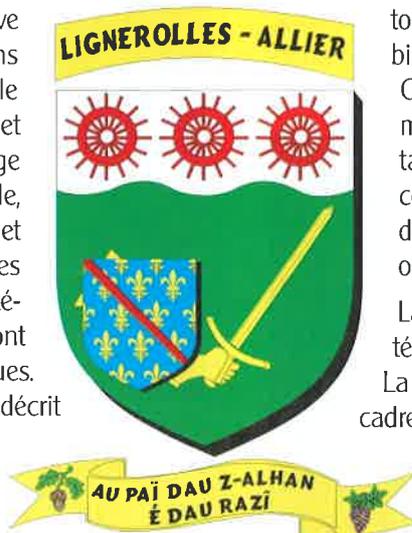
Ce travail de professionnel traduit sa formation dans les métiers de la communication et l'attachement qu'Agnès conserve pour sa commune d'origine.

Jean-François BINON, lui aussi ancien élève de l'école de Lignerolles, vit maintenant dans le Morbihan. Sa passion pour l'héraldique le conduit à doter de blasons les communes et Lignerolles n'a pas été oubliée. Au moyen âge le blason représentait les armes d'une famille, il figurait notamment sur l'écu, le bouclier et permettait d'identifier les chevaliers dans les tournois et batailles. Par la suite d'autres catégories sociales, les corporations, les villes ont choisi également ces "armes" toutes pacifiques. L'héraldique, science précise et codée, les décrit avec des termes spécifiques. Lignerolles ne possède pas d'authentiques armoiries médiévales, alors nous avons tenté de résumer son histoire à travers ce blason. Voici quelques clés pour bien le décoder.

La "villa LINARIOLAS" fondée en 1158 n'était qu'un modeste domaine agricole défriché pour les chanoines d'Evaux sur les coteaux ensoleillés du Cher.

La défense militaire était indispensable et plusieurs villages en portent encore trace : le prieuré et l'église dominaient les quelques maisons du bourg entouré de remparts et fossés circulaires comme le montre encore le tracé des rues. La Garde évoque aussi un site défensif qui faisait face au château de l'ours pour mieux contrôler la voie de communication constituée par la vallée du Cher. Les vestiges d'une Motte féodale - butte de terre entourée de fossés et remparts servant de refuge - sont encore visibles derrière le village du même nom. Château-Gaillard tout proche évoque aussi un site défensif.

Pour le blason nous avons retenu la garde symbolisée par le bras armé, dextrochère en héraldique. L'écu du Bourbonnais rappelle la province dont Lignerolles dépendait jusqu'en 1790. Les activités agricoles pendant des siècles étaient surtout



De sinople à un dextrochère d'or, portant un écu du Bourbonnais.

Au chef ondé d'argent, chargé de trois roues de moulin de gueules.

Devise : Au paï dau z-alhan é dau razi (au pays des chênes et du raisin)

Historique : la première mention "Villa Linariolas" au XXe siècle évoque les déchiffrements ou la culture des plantes textiles.

Les forteresses du moyen âge, en position stratégique aux confins du Bourbonnais et de la Marche, ont laissé leur souvenir dans les noms de lieux-dits.

Jusqu'au début du XXe siècle, la culture de la vigne sur les coteaux ensoleillés et les moulins au fil du Cher sont restés les principales activités.

Avec la révolution industrielle, Lignerolles a participé à l'essor de la région montluçonnaise.

tournées vers la vigne cultivée sur les côtes bien exposées. La force motrice de l'eau du Cher fut utilisée très tôt pour entraîner les moulins à blé et chanvre. Les 7 édifices existant encore au XIXe siècle sur notre commune justifient largement que les roues de moulins dominant le blason dont le chef ondé symbolise le cours du Cher.

La couleur verte modernise l'ensemble et témoigne de notre ruralité toujours présente. La couronne replace notre commune dans son cadre administratif actuel, le département de l'Allier. Sur le Listel, bandeau placé sous le blason, nous avons choisi de

faire figurer une devise, témoignage de la langue encore parlée par les plus vieux lignerollais. Le texte élaboré avec l'aide de Daniel MICHAUD, rappelle aussi le surnom que nous donnaient nos voisins d'outre Cher - St Genest - : les "BRELHAN" (brailler ? braire ?) se nourrissant d'"ALHAN" (glands) car toutes les terres étaient cultivées en vignes ? Nous avons supprimé le côté péjoratif pour ne conserver que les "ALHAN" complétés des "RAZI" (raisins) représentatifs de la végétation et de l'économie qui a fait la richesse de Lignerolles.

Ce blason résulte de deux années de réflexion, il a été possible grâce à Jean-François BINON et M. Bernard Le Ny, férus d'héraldique. L'écriture du texte patois a été corrigée par

M. Pierre BONNAUD qui anime le cercle "Tarà d'Euvarnhà" à Chamalières et œuvre pour la sauvegarde des langues locales.

Tous ces efforts bénévoles ont abouti aux deux images complémentaires que nous présentons.

Histoire et volonté de développement se mêlent pour symboliser Lignerolles à l'aube du XXIe siècle.

E. LECLERC

la vraie distribution
c'est moins cher toute l'année



**2 Centres
à votre service
à MONTLUÇON**

Route d'Évroux-les-Bains
et
Rue Pierre-Villon

**Toujours le même combat :
"LES PRIX"**

Société Nérisienne d'Électricité



15, rue du Cdt Goëtschy - B.P. 11
03310 NÉRIS-LES-BAINS
Téléphone 04 70 03 22 14
Fax 04 70 03 22 21

ENTREPRISE MICHELIN



MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

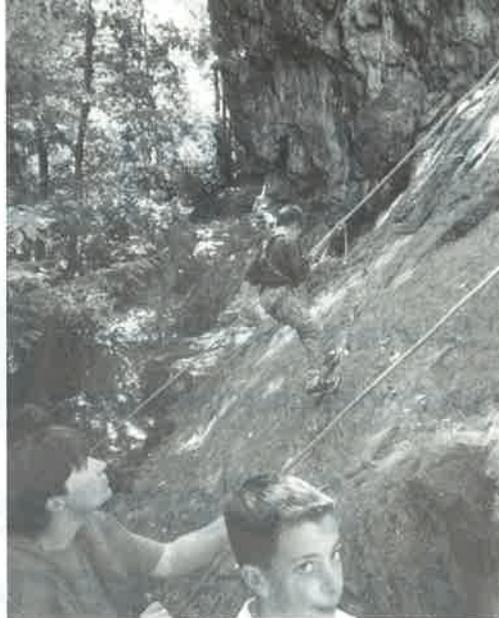
AGENCEMENT DE MAGASINS
CUISINES

- SERRURERIE - STORES -
- VÉRANDAS -

31, rue de la Gironde - 03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 05 07 98 - Fax 04 70 05 69 12

Dans le cadre de l'opération A.R.V.E.J., il a été passé entre l'État, représenté par le préfet, et la commune de Lignerolles, un contrat qui a pour objet l'Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant et du Jeune.

Il s'agit de rendre plus cohérente et harmonieuse l'offre d'animations, scolaires et extra-scolaires et permettre au plus grand nombre de pratiquer des activités sportives, culturelles, scientifiques et techniques. L'ensemble du projet doit être articulé avec le projet d'école, c'est pourquoi un partenariat a été engagé entre la commune, l'école et les associations concernées : Amicale Laïque et U.S.L.



Les activités intégrées dans ce projet A.R.V.E.J. ont bénéficié de subventions.

Grâce à ces dotations certains de ces sports ont pu être développés à Lignerolles.

Pour 1999-2000, le projet A.R.V.E.J. sera remplacé par un Contrat Éducatif Local. La tranche d'âge visée est constituée de jeunes de la maternelle au collège.

Subventions	Pour 97/98	Pour 98/99
gymnastique	10 000 F	4 000 F
tennis	1 000 F	1 000 F
escalade	1 000 F	1 000 F
natation	1 500 F	1 500 F
football	1 000 F	1 000 F

Le C.E.L. vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires (enseignants, parents, associations, élus, etc.) et rassembler les financements possibles.



Quelles activités pour les temps péri et extra-scolaires ? Des activités qui développeront l'inventivité par la pratique de jeux individuels et collectifs, la curiosité et l'esprit scientifique par l'expérimentation, l'aptitude à la communication par l'utilisation des technologies modernes, l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté, l'accès aux pratiques artistiques et culturelles. Les partenaires concernés vont donc devoir s'engager pour 1999 vers l'élaboration d'un C.E.L. qui s'adressera aux jeunes lignerollais.

BOULANGERIE PÂTISSERIE Laurent Bernard

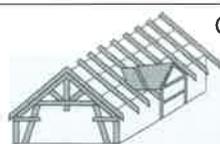
Votre artisan boulanger pâtissier à votre service
Tournée tous les matins à Lignerolles (sauf lundi)

15, rue Raquin - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 29 57 62

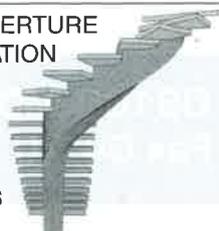
PAPRIKA PRET A PORTER FEMININ

- Gregory PAT • Rosa Rosam • Manoukian •
 - Ishwar • St-Charles • Le Gaillard • Pause Café •
- 92, bd de Courtais - Carrefour des Forges
Montluçon - Tél. 04 70 28 15 64



CHARPENTE COUVERTURE
NEUF - RENOVATION

MENUISERIE
ESCALIER



sarl **SAINTEMARTINE**

5 & 7, av. Armand-Fourot - 23110 ÉVAUX-LES-BAINS

© 05 55 65 52 95 - Fax 05 55 65 68 71

CHAUSSURES SANCHEZ

Le Grand Cougour - Lignerolles

Tél. 04 70 51 55 74

FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION



A la rentrée 97, un remplaçant, M. BOURRICAT a accueilli les 17 enfants de la grande classe. Mme BRIVADY, en congé de maternité, n'a repris son service qu'en novembre. 19 petits fréquentent la petite classe.

Une bonne vingtaine d'enfants apprécient quotidiennement la cuisine familiale d'Annie BUVAT sous l'œil vigilant de Janique LAJOIE.

FILM DES MOIS ÉCOULÉS

En septembre 97 : les grands se sont déplacés à Tronget pour participer à une course d'endurance "l'Allier dans la course" organisée par le Conseil Général.

En décembre : rencontre enrichissante avec les aînés qui ont parlé avec plaisir de l'école à leur époque.

A Noël : la conteuse Nadia a emmené petits, grands, parents et amis de l'école dans un voyage autour du monde avec "La poudre d'Escampette".

Un goûter a suivi le spectacle et bien sûr le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de cadeaux pour tous.

En février 98 : une matinée au cirque a enchanté tous les enfants.

Dans le cadre du projet d'école sur l'environnement, Mme Simone AUCLAIR a animé une séance consacrée aux oiseaux dans notre région. L'Amicale Laïque a financé cette action.

En mars : les petits sont allés à Quinssaines pour assister à un spectacle de marionnettes avec leurs camarades de Teillet-Argenty.

Puis les deux classes ont découvert la vie en mer et ont écouté des "Chants de marins" : thème d'un spectacle musical au théâtre municipal.

En mai : une visite à la médiathèque de Domérat a permis aux enfants de se familiariser avec un espace "lecture" plus vaste que leur BCD. le "moment conte" et le goûter ont été fort appréciés de tous.

En juin : lors du voyage scolaire, un guide a conduit les élèves à travers les quartiers moyenâgeux de Montluçon. La sortie s'est poursuivie à Hérisson par une randonnée qui a mené les promeneurs jusqu'à l'Église de Chateloy. Puis la petite troupe s'est élancée à travers les ruines de la cité médiévale.



En attendant la visite du vieux Montluçon

L'exposition faite dans le cadre de la quinzaine des arts a permis aux enfants de montrer leurs réalisations en art plastique. Ils ont fait découvrir aux parents et aînés venus applaudir, chants et poésies.

Une nouvelle activité a vu le jour au cours du 2nd trimestre : l'enseignement de la natation qui s'est déroulé chaque semaine de février à mai à la piscine de Nérès ; grâce à des parents bénévoles qui ont bien voulu les encadrer, les enfants ont évolué avec plaisir dans le confort et la sécurité.

En septembre 98 : les 15 enfants de la classe du bas ont fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse : Mlle LOREE. 9 petits nouveaux sont venus sur les bancs de la section enfantine ; en tout, la classe du haut compte cette année 21 élèves.

Durant la foire exposition, les plus grands sont allés apprendre le code de la route en circulant sur des mini-motos.

En octobre : les petits ont chanté avec les animateurs du spectacle "Chansons baluchons".

Tout ce petit monde a rencontré de nouveau le club du 3e âge pour parler de la morale.

Le spectacle de Noël a réuni autour du sapin, enfants et adultes venus assister à un conte africain "NTOMBI". Une animation autour du thème "La vie des étangs et des rivières" est prévue pour janvier 99.

Et bien sûr l'activité piscine reprendra pendant le temps scolaire de mars à juin pour la plus grande joie de tous.



Pendant la quinzaine des arts

Crée en 1950 cette association pourrait faire figure d'ancêtre dans notre commune. Pourtant la moyenne d'âge de ses adhérents et la diversité des activités montrent qu'elle assume allégrement ses buts d'éducation populaire et d'animation.

La saison 97/98 a confirmé sa vocation périscolaire à travers le plan ARVEJ dans lequel elle assure les ateliers hebdomadaires de gymnastique sportive et baby-gym mais aussi des initiations plus ponctuelles et saisonnières au tennis, à la natation et l'escalade.

L'association est aussi tournée vers les adultes avec la gymnastique d'entretien qui réunit chaque mercredi à 18 heures une vingtaine de dynamiques adhérents.

Les randonnées pédestres qu'elles soient à la découverte des gorges du Cher ou des communes voisines intéressent un nombre toujours croissant de marcheurs que l'Amicale Laïque guide avec plaisir par sentiers et bois.



La culture trouve sa place avec la bibliothèque et quelques soirées. Les bénévoles de l'association, avec une dizaine d'années d'expérience, essaient d'harmoniser au mieux demandes de lecteurs et actualité des publications mais aussi de développer le goût du livre à l'aide du précieux Relais que constitue la Bibliothèque Départementale de l'Allier financée par la commune.

Les soirées sont aussi variées qu'une veillée "balade et nature en Allier" animée par l'ADATER en février ou une création du théâtre des Fédérés. En octobre, les spectateurs ont bien ri avec les "Farces du Moyen-Age" mises en scène par Olivier PERRIER et la vieille salle des Fêtes n'en croyait plus ses murs avec son estrade à l'envers !

L'Amicale Laïque n'oublie pas sa vocation d'animation avec les distractions offertes à tous. Le club détente se réunit le vendredi après-midi à la cantine autour d'activités aussi diverses que les jeux de société ou les travaux d'aiguilles.

En mars le carnaval rassemble de bien étranges personnages à travers les rues et les salles, mais rassurez-vous cela ne dure qu'un après-midi !



Plus sérieux, les concours de belote et loto se disputent au chiffre près. Si les lots remportés ne sont pas toujours à la hauteur des espoirs de chacun, la participation régulière des lignerollais traduit leur soutien et l'Amicale Laïque les remercie vivement de cette aide.



L'Assemblée Générale d'Octobre 98 a tiré un bilan positif de la saison écoulée notamment à travers la participation de l'association aux grandes manifestations organisées par la mairie telles que le Téléthon et la Journée découverte des gorges du Cher. Elle a réaffirmé cette volonté de s'inscrire dans la riche diversité associative lignerollaise.

BUREAU :

Président : Christian DUVERGER
Vice-Présidente : Nicole GAGNEPAIN
Trésorière : Evelyne DEVAUX
Trésorière-adjointe : Sylvie DAVIER
Secrétaire : Claude ANDRE
Secrétaire-adjointe : Monique GRENOUILLAT

BUREAU :

Président : Jean-Claude DUCOULT

Vice-présidente : Sabine LALLIER

Secrétaire : Gisèle DUCOULT

Vice-secrétaire : Valérie PARCY

Trésorière : Carine BUVAT

Vice-trésorier : Jacky DUCOULT

Les membres du comité des fêtes se félicitent du bilan de l'ensemble des manifestations 1998.

De nombreux participants se donnent rendez-vous chaque année pour les lotos, concours de belote, pétanque.

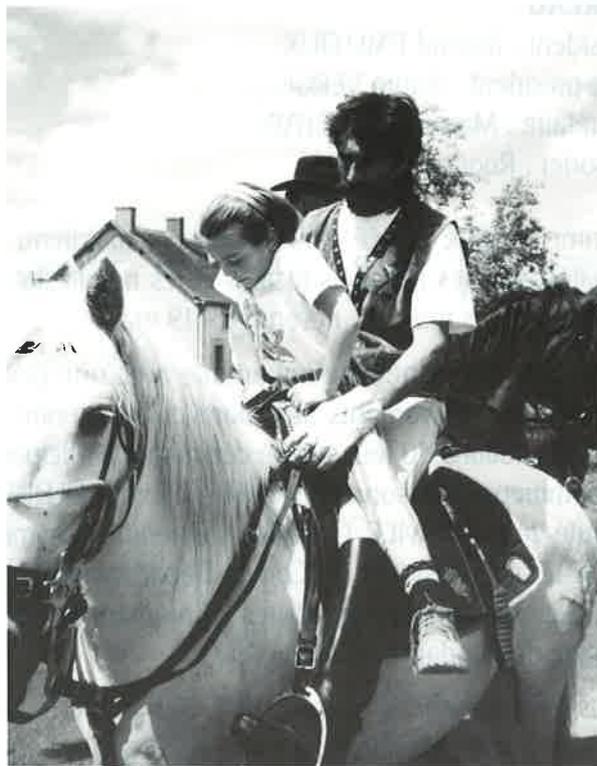
La course cycliste attire de nombreux sportifs qui viennent pédaler sur un circuit de qualité pour le challenge "Raymond PERRIN" renommé dans la région.



La brocante dont les étals aussi divers qu'inattendus, couvrent les artères principales du bourg, et le marché de Noël place de la Mairie et de l'Église, avec des produits gastronomiques et d'autres idées cadeaux, sont les deux manifestations qui plaisent le plus aux Lignerollais.



Les treize et quatorze juillet, c'est la fête au village : retraite aux flambeaux, bal et traditionnel feu d'artifice.



La sortie équestre est une évasion de deux jours vers des sites sauvages et merveilleux. Les cavaliers suivent des sentiers, se restaurent autour d'un repas préparé par d'autres participants et bivouaquent en fin de journée.

Cette année, la sortie équestre les a conduits jusqu'à Huriel où le maire de la ville et ses conseillers municipaux les ont accueillis lors de la soirée crêpes et cidre. Le lendemain matin, toilette dans la rivière pour se réveiller et retour par étapes vers Lignerolles.

Le méchoui permet de remercier les nombreuses personnes qui aident toute l'année à préparer le matériel. Cette année, José a préparé le mouton et les spécialités portugaises pour le plus grand plaisir de tous. Le président et toute son équipe souhaitent une bonne année à tous les Lignerollais et réussite à toutes les associations pour 1999.

DATES À NE PAS MANQUER POUR 1999

13 février : concours de belote

1er mai : course cycliste

2 mai : concours de pétanque

19 et 20 juin : sortie équestre et VTT prévue à Clugnat (23)

13 juillet : bal et feu d'artifice animé par José Macédo

14 juillet : concours de pétanque et fête au village

5 septembre : brocante

25 septembre : méchoui

Le comité des fêtes vous accueillera avec plaisir lors de ses différentes festivités.

BUREAU :

Président : Roland PAILLOUX

Vice-président : André VERGE

Secrétaire : Marcel GAGNEPAIN

Trésorier : Roger GUILLIEN

Comme chaque année, notre Comité a maintenu ses activités avec les réunions locales et les manifestations patriotiques : 8 mai - 11 novembre - 19 mars.

Le 13 juin a été une date importante avec une plaque dévoilée aux monuments aux morts à la mémoire des trois générations du feu. A cette cérémonie participèrent de nombreuses personnalités civiles : Pierre GOLDBERG Député, Jean GRAVIER Conseiller Général et Raymond SAINT-LEGER Président du Comité Départemental ainsi que des personnalités militaires : Commandant de la brigade de gendarmerie CHARVERON.

Nous remercions la municipalité qui a bien voulu accéder à notre demande et nous apporter un soutien pour la reconnaissance du 19 mars.

Le concours de belote le 14 novembre s'est déroulé dans une excellente ambiance mais avec un nombre de participants réduit.

Enfin, nous avons terminé l'année avec le banquet le 6 décembre.

Certains s'interrogent peut-être sur la signification que nous accordons au 19 mars. Il faut se rappeler que la FNACA a été créée en 1958 pour les soldats rappelés et les anciens maintenus sous les drapeaux.

Le 18 mars 1962, les accords d'Évian mettaient fin à la guerre d'Algérie, le cessez-le-feu intervenant le lendemain 19 mars à midi.

Peu de temps après la paix retrouvée, la FNACA a souhaité trouver une date pour honorer les morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Nous devons bien cela à nos 30 000 camarades qui ne sont pas revenus de là-bas.

Au congrès de Noisy-le-Sec, un délégué du Maine et Loire, grand invalide de guerre a proposé le 19 mars ; cette proposition fut adoptée.

Aujourd'hui on peut dire que le 19 mars 1962 appartient à l'histoire puisque cette date figure désormais dans les manuels scolaires. Elle marque la fin de 25 années de guerre. Cette date est approuvée par 70 % de la population française d'après un sondage IFOP.

La moitié des conseils municipaux de notre pays, dont Lignerolles, a adopté un vœu demandant au gouvernement que le 19 mars devienne la journée officielle de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

A l'instar de notre commune, 2 700 localités ou villes ont baptisé des rues, places, ronds points, squares "19 mars" ou inauguré des lieux de mémoire.

Quinze ans après nous, d'autres associations ont choisi d'autres dates sans rapport historique. Certains gouvernements ont essayé de nous en imposer sans succès et, à la FNACA, nous restons fidèles au 19 mars pour honorer nos 30 000 camarades disparus au cours de ce conflit ainsi que les victimes civiles de l'Afrique Française du Nord.

Société de chasse

BUREAU :

Président : André KOLLMANN

Vice-président : Maxime BOUGEROLLE

Secrétaire : Joël CARRIAS

Vice-secrétaire : José MACEDO

Trésorier : Daniel MACZEK

Vice-trésorier : Michel BUVAT

La saison 1997/1998 s'est clôturée par deux traditionnels repas :

Au mois de mars, à la salle Yves Norre une centaine de convives se donnaient rendez-vous à une soirée sanglier.

Au mois de juin, le traditionnel banquet de fin de saison, au menu : chevreuil.

L'attribution au plan de chasse par la D.D.A., a permis de rassembler une cinquantaine de personnes amis ou sympathisants de notre association.



Le bureau renouvelle bien entendu pour cette saison, ces deux manifestations.



U.S.L.

Les - 15 ans : vice-champions Allier 2e division
accession en 1re division

Les - 17 ans : 2e du championnat 2e division
accession en 1re division

Équipe A : promotion de district

Equipe B : 1re division

Equipe C : 3e division

Vétérans : Champions d'Allier

BUREAU :

Président : Thierry PENTHIER

Vice-président : Philippe RODRIGUEZ

Secrétaire : Philippe PRACASTIN

Trésorier : Christian BERGER

L'Union Sportive Lignerollaise se porte bien et attire de plus en plus de jeunes. Avec plus de 200 licenciés dont une centaine d'enfants, notre club est devenu une référence dans le département. Dix équipes représentent notre commune.

Les débutants : école de foot

Les poussins : finalistes départementaux de la coupe nationale

Les benjamins : vice-champions d'Allier
Champions d'Auvergne

Les -13 ans : huitième en 1re division

Si l'USL présente de tels résultats au niveau des jeunes, elle le doit principalement au travail effectué par la quinzaine d'éducateurs bénévoles qui tous les mercredis et les samedis enseignent aux enfants les qualités physiques et morales nécessaires à la pratique du football.

L'USL remercie tous les lignerollais qui, soit par leur présence au stade, soit par leur participation aux différentes festivités (concours de belote, réveillon, soirée dansante, méchoui), soit par l'achat de calendrier, lui montrent leur soutien.

L'USL remercie la municipalité de LIGNEROLLES qui est à l'écoute de nos résultats sportifs (récompense aux benjamins champions d'Auvergne) ainsi qu'aux différents problèmes inhérents à la croissance de nos effectifs.

Club du 3^e âge

BUREAU :

Présidente : Andrée GAGNEPAIN

Vice-président : Maxime BOURGEROLLE

Secrétaire : Marie AUCOUTURIER

Vice-secrétaire : Henri THEVENIN

Trésorier : Suzanne DESNOYER

Le club suit son petit bonhomme de chemin avec 36 adhérents venus des communes de Lignerolles et de Teillet-Argenty. Il a pour but de rompre l'isolement des personnes âgées, de maintenir les liens existants entre eux.

La salle Louis Tripier rénovée accueille les seniors, le 1er jeudi de chaque mois. L'après-midi se déroule dans une bonne ambiance autour des jeux de cartes ou des discussions sur le bon "vieux temps", mais aussi l'actualité. La collation reste un moment apprécié de tous.

Les aînés ont reçu les enfants des écoles avec leurs institutrices venus les interviewer sur l'école d'autrefois.



Une journée très enrichissante pour tous où les deux générations ont pu mesurer l'évolution de notre société.

Le voyage annuel co-organisé avec le club de Teillet-Argenty les a conduit en Berry à la découverte du château d'Ainay-le-Viel, de l'école du Grand Meaulnes. La gastronomie et le Châteaumeillant furent très appréciés.

Toujours jeunes, les aînés ont pris part aux manifestations municipales en participant au nettoyage de printemps, au Téléthon et à la journée découverte du Cher.

Gym Senior



Le club du 3e âge a ouvert en 97, en partenariat avec les aînés ruraux et la fédération FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de la Gymnastique Volontaire) des cours de gym seniors.

Ils ont lieu une fois par semaine le jeudi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle Louis Tripier et regroupent les habitants de Lignerolles ainsi que ceux des communes voisines (Teillet-Argenty, Lavault, Montluçon). Ils s'adressent aux personnes de 60 à 85 ans.

Cette prestation remporte un gros succès. Les cours se déroulent dans une ambiance détendue et conviviale sous la direction d'une monitrice formidable de gentillesse et de savoir. Elle enseigne des mouvements qui assouplissent le corps, en un mot, qui "déroutent".

Ces exercices permettent de mieux vivre et de lutter contre les effets de l'âge.



État Civil

Naissances

Coline PENTHIER	11 mars
Madison DUBOIS	15 avril
Lise DUMAS	15 juin
Mathieu CARLES	14 septembre
Antoine GRANDET	2 octobre
Théo DEBOUCHER	25 décembre
Emeric NORE	31 décembre

Mariages

Jean-Paul PETIT et Sylviane LORCERY	4 avril
Laurent JOUANDANE et Juliette FONTAINE	1 ^{er} août
Laurent BESSAGUET et Isabelle NEE	29 août

Décès

Madeleine MERCIER, née PIZON	16 février
Fernande PAQUET, née CHALMIN	17 juillet



GROUPAMA
1^{ère} MUTUELLE D'ASSURANCE

Bureau GROUPAMA

19, av. de la République - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 05 00 07
Fax 04 70 03 88 90

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ TERRASSEMENTS

S.A.R.L. FRANCISCO FERNANDES

CONSTRUCTIONS

RÉNOVATIONS

TRANSFORMATIONS



Z.A. du Max - Rue Jean-Bonnichon - 03630 DÉSERTINES
Tél. 04 70 03 86 03 - Fax 04 70 05 89 59

phox
PHOTORAMA

N°1
PHOTO-VIDÉO
400 magasins en France

*De la photo d'identité en studio,
au portrait d'art...*

*De vos travaux d'amateurs au
traitement numérique le plus
complexe de vos images...*

*Des plus simples aux plus
prestigieux matériels photo-vidéo...*

**Nos prix et la qualité de nos services
vous combleront !**

PHOTORAMA, angle Bd de Courtais
Rue des Forges - MONTLUÇON
Tél. 04 70 05 25 26 - Fax 04 70 05 25 10

Fleur De Lys

Fleuriste Décorateur
Tous travaux d'Art Floral
5, rue Bretonnie - 03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 05 19 34

Bar - Brasserie
RESTAURANT

● **Chez Baptiste** ●

Communion, Mariage, Baptême, Soirées

Le Bourg - LIGNEROLLES
Tél. 04 70 51 33 95

S.A. PHILIPPE VEZZOSI
PEINTURE - DÉCORATION

Décoration peinte : imitation bois, marbre, patine, enduits décoratifs, trompe l'œil
Publicité peinte et adhésive - Plâtrerie - Peinture - Revêtements sols et murs
Ravalement de façades - Isolation

17ter, rue de la Ganne - 03600 COMMENTRY - Tél. 04 70 64 33 47

*La municipalité remercie tous les
annonceurs qui, par leurs publicités,
contribuent à la réalisation
de ce magazine, et vous invite,
par vos achats, à leur manifester
votre gratitude.*

ISOLATION

Économie d'énergie
Gain fiscal
Amélioration du confort
Rénover sans dégrader

TINDILIÈRE isolation

à votre service
depuis plus de 10 ans



03310 VILLEBRET

Tél. 04 70 03 25 55
Fax 04 70 03 18 40

ECO
SERVICE



S.A.R.L. BERTRAND

Carrefour des Guineberts
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 29 16 06
Livraison à domicile

Les prix
Discount
en Centre Ville



- Chauffage ●
- Climatisation ●
- Ventilation ●
- Régulation ●
- Tuyauteries industrielles ●
- Entretien ●

CAU S.A.
CHAUFFAGE - SANITAIRE

3-5, rue des Grands-Prés - MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 11 32 - Fax 04 70 28 44 60

José Macédo

**Maçonnerie, Carrelage,
Traitement de toitures**



Tél. 04 70 51 57 10
Port. 06 08 46 36 91

Le Bourg - 03410 LIGNEROLLES

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1860

MARBRIERIE MOURIER

**CAVEAUX - MONUMENTS
GRAVURE
ARTICLES FUNÉRAIRES**



USINE - BUREAUX :
Route d'Évaux-les-Bains

Le Pont Vert - MONTLUÇON - PRÉMILHAT
Tél. 04 70 03 38 21

AMBULANCE **BOURCERIE** ASSISTANCE

21bis, rue des Grands-Prés
03100 MONTLUÇON



4, place des Thermes
03310 NÉRIS-LES-BAINS

04 70 05 90 90 **A.B.A.** **04 70 03 78 00**

AMBULANCES - V.S.L. - PETITE REMISE

**TRANSPORT DE CORPS
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE**



Maison fondée en 1871

MARBRIERIE ANDRÉ

Meilleur ouvrier de France travaux marbriers

- PLANS DE CUISINE -

ET

- HABILLAGE DE SALLE DE BAINS EN GRANIT -

- HABILLAGE DE CHEMINÉE ET FOYER FONDIS -

- ESCALIERS - DALLAGES - TERRASSES

- PISCINES OUTREMER -



MAGASIN : 26, av. du Cimetière de l'Est - 03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 36 89 - Fax 04 70 03 03 48